

Mémoire en réaction au projet de loi 124

Depuis longtemps maintenant, le Québec a su faire le choix lors des décisions qu'il avait à prendre, de toujours continuer à répondre aux vrais besoins de sa population. À chaque grande page de l'histoire Québécoise, il s'est fait un devoir d'écouter son peuple, de vérifier ses dires, de prendre position en fonction de la réalité quotidienne de sa population.

Il semble que cette belle preuve de solidarité tremble aujourd'hui sous les pas d'un ministère qui attaque un système exemplaire et reconnue mondialement depuis longtemps. Effectivement, le Ministère de la Famille, des Aînés et de la condition féminine représenté par Mme Carole Théberge, a fait le dépôt il y a quelques semaines du projet de loi 124. Celui-ci vient chambouler et détruire l'essence même du devoir qu'il s'était donné : Rendre le réseaux des services de garde de qualité et accessible pour toutes les familles du Québec.

En réaction à ce projet de loi, nous éducateurs/trices, RSG, membres du personnel et de la direction et du CA du **CPE l'Univers des Petits** à St-Jean-sur-Richelieu, sommes défait à l'idée de voir s'écrouler tant de travail et tant d'énergie mis à la consolidation du réseau des CPE du Québec tout entier. Sachez que les enfants ont besoin de modèles, d'accompagnateurs compétents qui peuvent compter à leur tour sur du support professionnel pertinent. Les enfants ont besoin aussi de bien s'alimenter, de sécurité et de vivre des expériences-clefs. Le monopole que se donne le Ministère dans ce projet de loi laisse croire que le tunnel sera fort long avant d'y apercevoir un rayon de lumière. Traiter les CPE, les éducatrices, les RSG comme des numéros n'aura d'autres conséquences que d'appauvrir grandement la qualité des services offerts; Les enfants se verront coupés de tout ce qui répond à leurs besoins et du coup de tout ce qui est fondamental pour leur épanouissement solide dans la communauté.

Par ce projet de loi, le Ministre détruit entièrement la vocation éducative des CPE, il fait la preuve qu'il ne reconnaît pas du tout le niveau d'implication et la réalité des travailleurs en petite enfance, puisqu'il n'en connaît même pas l'existence. Il nous passe comme message que les services de garde n'ont plus besoin de gens motivés et passionnés par la cause des enfants pour répondre aux besoins des familles. C'est révoltant!!! Le Ministère effectuera des changements majeurs dans le réseau des CPE, des services de garde en milieu familial et rendra du coup les familles fébriles et inquiètes quand au bien-être de leurs enfants. Devrons nous nous habituer sans répliquer, à ce que l'avenir de nos enfants soit menacé???

La population de la province entière n'est plus écoutée, les preuves de respect de la collectivité n'y sont plus et ce sont aujourd'hui les enfants de demain qui en paieront le prix.

Par le dépôt de ce mémoire nous dénonçons haut et fort au gouvernement actuel, notre désaccord envers le projet de loi 124.

Nous ne resterons pas silencieux

Aude Patterson-Hamel
Conseillère pédagogique, CPE l'Univers des Petits inc.